

AUTORISATION PARENTALE DE DROIT À L'IMAGE

(Conseil Municipal Enfants et Jeunes – CMEJ)

Nom et prénom du représentant légal 1* :

Nom et prénom du représentant légal 2* :

Autorise(nt) la mairie de Mandres-les-Roses à photographier, filmer et diffuser l'image de notre enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

Dans le cadre des activités du Conseil Municipal Enfants et Jeunes (réunions, cérémonies, événements et actions du CMEJ).

Les images pourront être utilisées, à titre gratuit, sur les supports de communication de la commune : magazine municipal, site internet, réseaux sociaux institutionnels et panneaux d'informations municipales.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- une autorisation spécifique pourra être demandée pour certains événements ;
- les élus du CMEJ doivent adopter un usage respectueux et responsable des réseaux sociaux et outils numériques ;
- toute diffusion doit respecter le droit à l'image, la vie privée et la protection des mineurs ;
- les données personnelles sont traitées conformément au RGPD et à la réglementation en vigueur.

Les données personnelles et les images collectées dans le cadre du CMEJ sont traitées conformément au **Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD)** et à la **loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés**.

Conformément aux articles 7, 15, 16, 17 et 21 du RGPD, les représentants légaux disposent :

- d'un droit d'accès aux données concernant leur enfant ;
- d'un droit de rectification ou de suppression ;
- d'un droit d'opposition au traitement ;
- ainsi que du droit de retirer leur consentement à tout moment.

Fait à Mandres-les-Roses

Le :

Signature (s) des représentants légaux :

** Indiquer un responsable a minima*